



Après signature d'une reconnaissance de dette

Par **grossepatate**, le **21/03/2013** à **13:59**

J'ai signé une reconnaissance de dette pour la somme de 976 euros.

Cette reconnaissance doit être réglée en neuf mensualités de 100 euros et le solde restant donc cela fait en fait 10 mensualités.

Ma question est simple sur cette reconnaissance de dette aucune date n'a été fixée quant au remboursement juste dans le temps juste que je dois rembourser sur en fait 10 échéances. Donc ayant de petits revenus car demandeur d'emploi et des factures à assumer je ne peux tous les mois rembourser.

Je veux bien m'acquitter de la somme due mais ne peux le faire sur 10 mois.

MA QUESTION EST LA SUIVANTE :

je dois rembourser oui mais comme aucune date n'a été mentionnée pour mes remboursements PUIS JE LE FAIRE (les remboursements) LORSQUE QUE JE PEUX C'EST A DIRE DANS UNE LONGUE DUREE;

merci de votre réponse